



Derniers renseignements

Départ : Mardi 4 août 2020 à 19H30 au local,
Maison du scoutisme espace municipal du champ de course rue Marcelle Deryck à Langersart

Retour : mardi 25 août 2020 vers 8 h au local.

Il faut prévoir dans le sac de route :

- *Une légère collation pour la soirée (fruits frais, gâteaux secs (pas d'orange).*
- *une gourde ou bouteille plastique d'eau plate,*
- *Ne donnez pas de sucreries, pas de boissons gazeuses,*

Il faut que les enfants mangent un repas léger avant le départ

Remettre au départ :

- Les documents suivants :
 - *la fiche sanitaire,*
 - *les derniers paiements*
- Les demandes d'attestations pour divers organismes.
- L'argent de poche, dans une enveloppe cachetée au nom de l'enfant (30 euros maximum conseillé)
- Si nécessaire les médicaments avec l'ordonnance (obligatoire) dans un sachet fermé au nom de l'enfant.

Arrivée :

Vous pourrez vous assurer de notre arrivée sur le site Internet du groupe [www. http://langersart.ecles.fr/](http://www.langersart.ecles.fr) ou en téléphonant au 06 77 81 23 96 le mercredi 5 août entre 19 h00 et 20h00.

Contacts : vous pourrez prendre des nouvelles du camp ou nous faire passer des messages sur le site Internet du groupe [www. http://langersart.ecles.fr/](http://www.langersart.ecles.fr)
ou sur le face book EEDF Langersart <https://www.facebook.com/groups/13310689658/>
ou en appelant le 06 77 81 23 96 en soirée entre 19h00 et 20h00 .

N'appellez pas sur les téléphones portables des responsables car ils sont suffisamment occupés avec vos enfants

ne pas oublier dans le trousseau : sandales de rivière, crème solaire, maillot anti-uv, savon et gel douche bio
Un flacon de gel hydro alcoolique, 5 masques jetables à la taille de votre enfant, un flacon de savon liquide bio pour les mains. Un sac à gamelle en tissu

Adresse du camp : camp E.E.D.F Langersart
Chez Madame Verdeilhan
La Rouquette
30140 MIALET

Nous ferons de notre mieux pour que vos enfants aient un camp agréable. Aidez-nous, en respectant les horaires et les consignes. N'envoyez pas de colis, vos enfants seront bien nourris, par contre une petite lettre, de temps en temps, dissipe les peines de la séparation (ne plus écrire après le 22 Août).

En tant que parent d'un participant vous avez été destinataire du protocole sanitaire simplifié du camp et vous en acceptez les conditions.

En cas de rapatriement pour raisons de santé vous devez être en mesure d'accueillir votre enfant dans les plus brefs délais et selon les procédures fixés par les autorités sanitaires .